

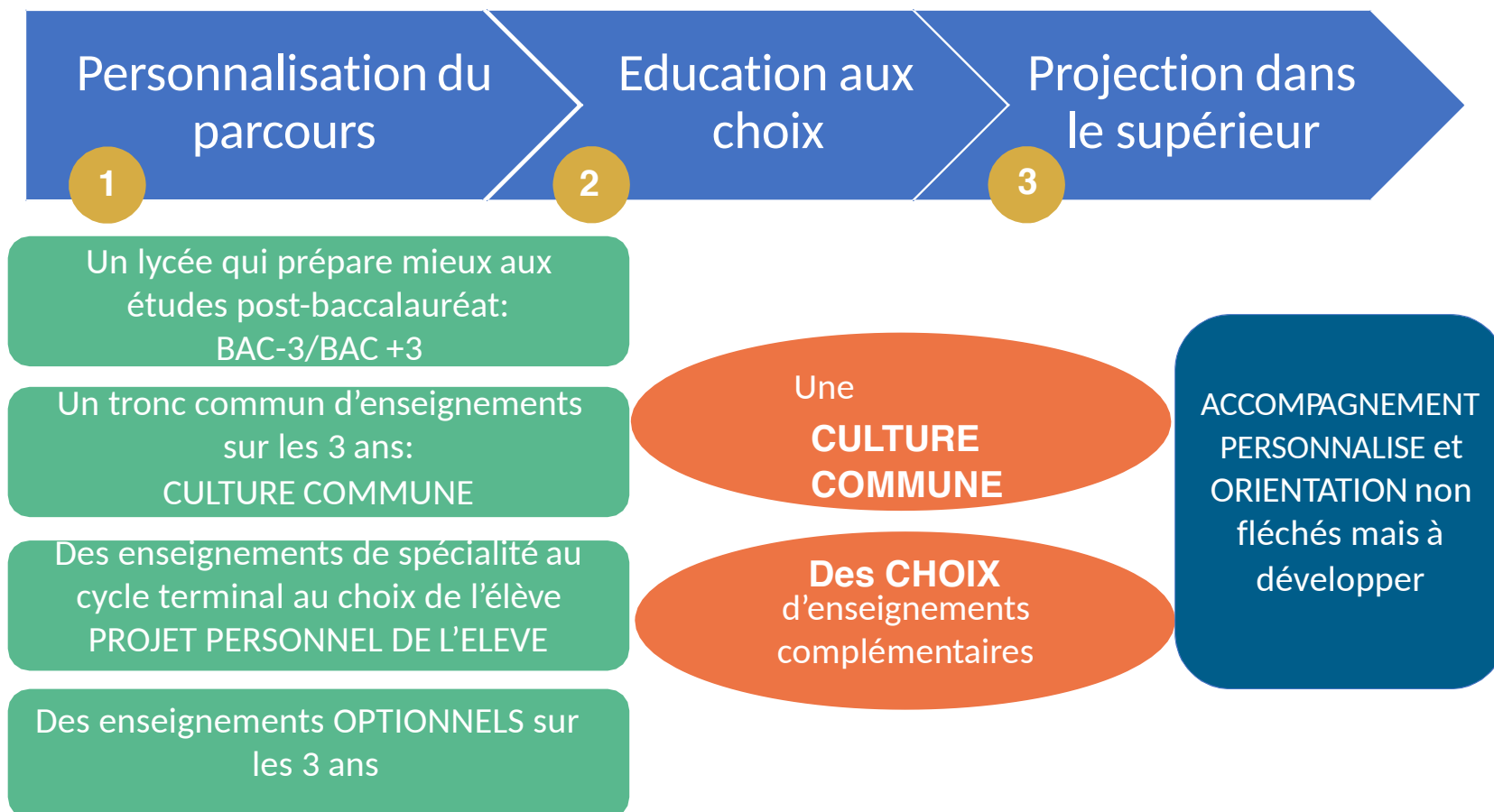
Les nouveaux programmes EPS lycée GT (*rentrée 2019*)

Carole SEVE

Nantes – novembre 2019

1. Le contexte : la réforme du lycée

Les enjeux de la réforme du lycée



La scolarité au lycée général et technologique :

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

- En seconde GT : tronc commun + (AP - orientation) + options
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + (AP - orientation) + options
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + (AP - orientation) + options

Les inquiétudes, interrogations, régulations ...

- La réalité des possibilités de choix des spécialités et des options selon les lycées -- Une mise en concurrence des établissements -
- Les risques de « concurrence disciplinaire » (intra-établissement)
- La réorganisation des conseils de classe (« conseil de suivi des élèves »)
- L'évolution de la fonction de professeur principal (« professeur référent »)
- Le poids du choix des spécialités et des options pour l'orientation dans le supérieur
- La re-crédation des filières
- La cohérence des « nvx » parcours et la réussite des élèves

2. Les programmes EPS- enseignement commun

La « fabrique » des programmes



Un cahier des charge global
Des principes d'écriture

Un enjeu :

Mieux accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation et notamment mieux les préparer aux attentes et exigences de l'enseignement supérieur.

1

Le groupe d'experts: 7 personnes

- 1 MCF-HDR (co-pilote)
- 1 IGEN EPS (co-pilote)
- 3 Professeurs exerçant en lycée
- 1 IA IPR
- 1 chargé de mission CSP

2

Proposition de deux projets de programme

- Ø Enseignement commun
- Ø Enseignement optionnel

3

Une consultation national

4

Nouvelle écriture des programmes pilotée par la DGESCO

5

Programmes publiés en janvier 2019

(BOEN spécial N°1 du 22.01.2019)

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- Savoir se préparer et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire.

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFL)

Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA)

- ü 1 liste nationale d'APSA
- ü 1 liste académique limitée à 5 APSA
- ü 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA

Des contraintes de programmation

- ü Les 5 CA constituent un passage obligé
- ü Attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage)
- ü Secondes: processus de création artistique obligatoire
- ü Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Les champs d'apprentissage et les APSA

Champ d'apprentissage n°1	Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
Champ d'apprentissage n°2	Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains
	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
Champ d'apprentissage n°3	Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée
	Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.
Champ d'apprentissage n°4	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou Interindividuel pour gagner
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

+ Liste académique
+ APSA établissement



Trois attendus de fin de lycée (AFL) par champ d'apprentissage

	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFL1	S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires	S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain	S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique / S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force	S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu
AFL2	S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance	S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficace et en toute sécurité	Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions	Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés
AFL3	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour faire progresser

Les enjeux des nouveaux programmes lycée :

Trois enjeux essentiels :

1 - Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS ...

- Cf « Dérive certificative » - bachotage > formation
- Replacer au centre du projet pédagogique les objectifs généraux de l'EPS
- Possibilité d'une EPS plus en phase avec les besoins et appétences des élèves
- Promouvoir une évaluation au service des apprentissages (des outils de suivi des apprentissages)

2 - Proposer une EPS ouverte vers la suite du parcours lycée ...

- Education au choix
- Construction d'habitudes de pratiques physiques pérennes
- Engagement dans le travail collaboratif et des collectifs variés
- Appropriation d'une culture sportive

... tout en maintenant une cohérence avec l'EPS du collège :

- Même terminologie
- Même structure

3 - Garantir un cadre national commun ...

- Finalité, champs d'apprentissage, AFL, des contraintes de programmation
- Liste nationale d'activités

... tout en augmentant l'autonomie pédagogique des équipes :

- Des AFL par champ d'apprentissage et non plus des compétences attendues par APSA
- Une évolution des modalités de certification bac

Synthèse enseignement commun : continuités et ruptures...

PROGRAMME 2010

1 finalité

3 objectifs :

- Enrichir sa motricité
- Savoir gérer sa vie physique et sociale
- Accéder au patrimoine culturel

- 5 compétences propres
- 3 compétences méthodologiques et sociales
- Des référentiels de compétences de niveaux 3, 4 et 5

- 1 liste nationale d'APSA
- 1 liste académique
- 1 activité spécifique établissement

- Le cursus en 3 ans doit amener à construire progressivement des acquisitions dans les 5 CP et les 3 CMS . CP5 passage obligé avec un niveau 4 attendu.
- **Terminales (niveau 4 exigé dans 3 CP différentes)**

PROGRAMME 2019

1 finalité

5 objectifs généraux :

- Développer sa motricité
- **Savoir se préparer et s'entraîner**
- **Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif**
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

- **5 champs d'apprentissage**
- **Des attendus de fin de lycée (AFL)**
- **Des éléments pour établir les repères de progressivité**

- 1 liste nationale d'APSA
- 1 liste académique limitée à 5
- 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA

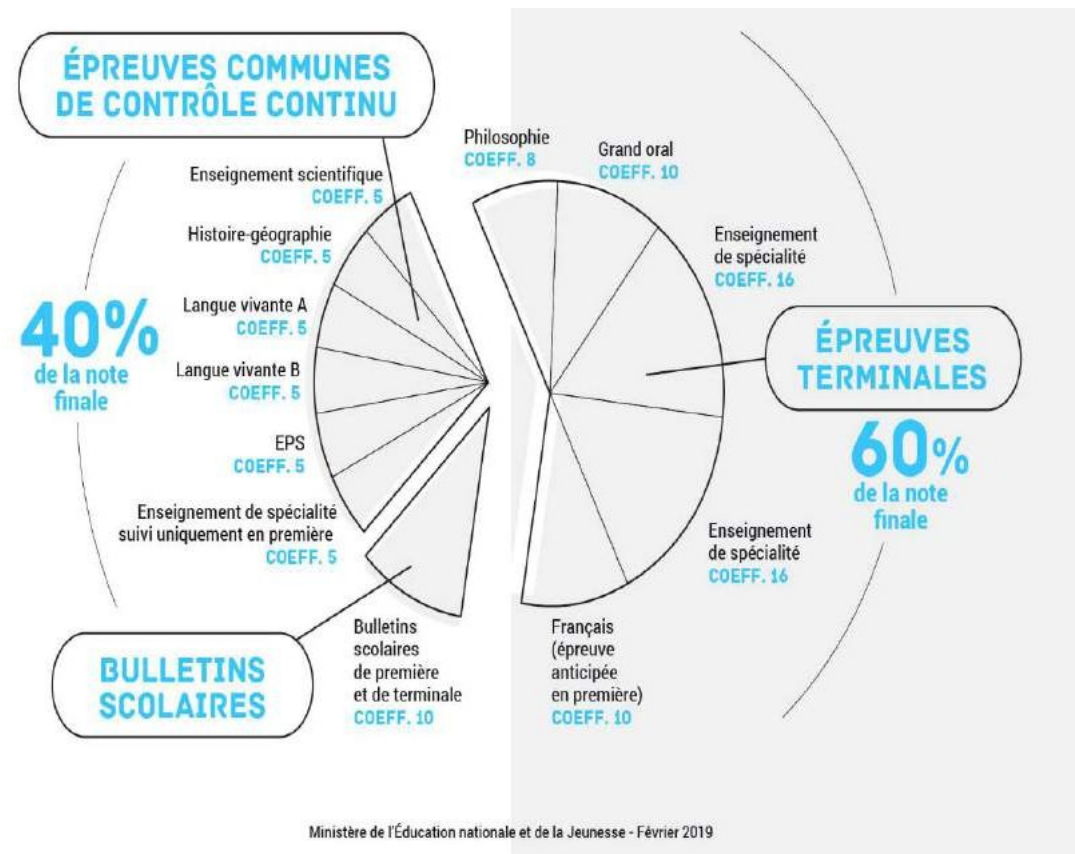
- Les 5 CA constituent un passage obligé
- 1 attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage)
- **Seconde: un processus de création artistique**
- Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

!! Le point de discorde majeur : la disparition des niveaux attendus de compétences par APSA !!

3. La certification bac

Rappels

- EPS dans l'enseignement commun (évaluée dans les 30% et les 10% du CC) et dans l'enseignement optionnel (évaluée dans les 10% du CC via les bulletins)



Éléments clefs

les 30% du CC – les E3C

En CCF :

- **3 épreuves dans 3 champs** d'apprentissage différents
- Lors de l'année de **terminale**
- Sur la base de **référentiels nationaux par champ d'apprentissage**, spécifiés dans les APSA par les équipes pédagogiques (*avec protocole de validation par une commission académique*)

Les référentiels nationaux

- **Par champ d'apprentissage**
- **Dans chaque CA, trois AFL à évaluer**
 - AFL1: évaluation lors d'un rendez-vous certificatif (sur 12 points)
 - AFL2 et AFL3: évaluation au fil de l'eau avec possibilité de rendez-vous certificatif (sur 8 points avec répartition au choix des élèves)
- **Les structure des référentiels**
 - Rappel des principes généraux d'évaluation dans le CA
 - AFL1: Principes d'élaboration de l'épreuve, les éléments incontournables à évaluer avec des repères pour quatre degrés d'acquisition
 - AFL2 et AFL3: repères pour quatre degrés d'acquisition

Le travail des équipes pédagogiques :

- **Choisir les APSA supports de la certification**, en fonction du parcours de formation défini par l'équipe dans le contexte précis de l'établissement ;
- **Spécifier les acquis selon les AFL** et les ordonner temporellement
- **Décliner pour chaque APSA**, le référentiel national : définir la ou les épreuve (s) de certification de l'AF1 ;
- **Préciser les degrés d'acquisition dans l'APSA** pour les différents AFL (et le barème pour les APSA duCA1);
- **Définir les choix à laisser aux élèves**
- **Construire des outils** : d'observation et de relevés de données et permettant de rendre l'évaluation explicite aux élèves.
- **Concevoir le contenu des 10% du CC**
- **Un axe spécifique** du projet d'établissement / du projet de classe

Arrêté – des publics spécifiques et des outils de régulation conservés ...

- **Commission académique** : harmonisation des notes et recensement des référentiels par épreuves des établissements
- **Commission nationale** : régulation des référentiels par CA, observatoire des référentiels
- **Conditions particulières pour les SHN** : 3 épreuves dont l'une est la spécialité sportive automatiquement notée à 20/20 et les élèves inaptes partiels : idem précédemment
- **Contrôle ponctuel** : 2 épreuves dans une liste nationale de 3 APSA (**tennis de table, demi-fond, danse**) complétées éventuellement par 2 APSA choisies par l'académie

4. Enseignement optionnel EPS

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL > prolongement enseignement commun

APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA

1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années

13 thèmes en lien avec des problématiques de société

Mondialisation / spécificités locales / cultures corporelles / égalité hommes - femmes / santé / prévention, protection des risques / développement durable / communication / intervention pédagogique / spectacle / inclusion / environnement / métiers du sport

2 Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents
Réflexion sur 1 thème d'étude

AFL : « Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une APSA »

La production finale, individuelle ou collective doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique

1 Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents
Conduite d'un projet collectif en relation avec 1 ou des thèmes d'étude proposés.
AS lieu privilégié pour conduire ces projets

« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux APSA »

L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif

Tal Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents
Conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale.

« Elaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et soutenir son dossier d'étude devant un jury. »

Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non pratiquée pendant son cursus de lycéen.

L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont obligatoirement celui qui conduit cet enseignement. Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF**. Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

>> Une expérimentation : enseignement optionnel renforcé - 4H hebdo dans 7 académies pour 3 ans !

En résumé :

Situation actuelle / Situation antérieure – lycée GT

Actuellement	Le nouveau lycée
Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale	Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale
Enseignement facultatif EPS (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel EPS (3h) - Seconde, première, terminale
Enseignement d'exploration et de complément - Seconde (5h), première (4h), terminale (4h)	Expérimentation « option EPS lourde » (4h) - Seconde, première, terminale
Série L – option Arts Danse - 5 h en première - 5 h en terminale	Spécialité arts danse - 4 h en première - 6 h en terminale
Série L – option Arts du Cirque - 5 h en première - 8 h en terminale	Spécialité arts du cirque - 4 h en première - 6 h en terminale
Enseignement facultatif Art Danse (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel - Arts danse: 3 h semaine (seconde, première, term) - Arts du cirque: 6h semaine (seconde)